



Les terrains de golf ont désormais leur Signature

- + Fongicide préventif
et curatif
- + Lutte contre les fusarioses
hivernales, l'anthraxose
et la rhizoctoniose



Fongicide préventif et curatif contre les fusarioses hivernales, l'anthracnose et la rhizoctoniose



Composition

600 g/kg de fosetyl-aluminium (60 % m/m)

Formulation

granulé à disperser dans l'eau (WG)

Autorisation de mise sur le marché

AMM N° 2200150

Classement

H319



Période de traitement

Toute l'année

J	F	M	A	M	J
J	A	S	O	N	D

■ conseillé



Dose homologuée

20 kg/ha

Délai de réentrée

24 heures

Nb d'applications autorisées

4 applications par an

ZNT aquatique

5 mètres (dont DVP 5 m)



Conditionnement

5 kg

Description

Signature® XTRA Stressgard® est un fongicide préventif et curatif destiné à être utilisé sur les gazons de graminées des terrains de sport et des golfs. Il permet de lutter efficacement contre les fusarioses hivernales, l'anthracnose et la rhizoctoniose.

Signature® XTRA Stressgard® est l'association unique de 2 technologies : le Fosétyl-Al, qui a une action systémique ascendante et descendante, et la technologie Stressgard®, qui permet d'améliorer la qualité des gazons des terrains sportifs.

Mode d'action

Signature® XTRA Stressgard® contient du Fosétyl-Al qui appartient à la famille des phosphonates.

Il est rapidement absorbé par les feuilles et racines, se déplace vers le haut de la plante dans le xylème (acropète), et se déplace également vers le bas dans le phloème (basipète).

Ses propriétés entièrement systémiques assurent la protection à la fois des parties aériennes traitées de la plante, et grâce au mouvement vers le bas, la protection des racines.

Il agit en bloquant la croissance mycélienne et la germination des spores.

De plus, **Signature® XTRA Stressgard®** dispose également d'une action indirecte en stimulant les défenses naturelles des plantes.

Sélectivité

Signature® XTRA Stressgard® s'utilise sur gazons établis (BBCH 29-33). Il est sélectif de la plupart des espèces et variétés de gazons de golf, de terrains de sport.

Liste des espèces testées dans le cadre des essais effectués pour l'homologation :

- Fétuque (*Festuca sp.*)
- Pâturin (*Poa sp.*)
- Ray-Grass (*Lolium sp.*)
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Chiendent (*Cynodon sp.*)
- Paspalum (*Paspalum sp.*)

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur des surfaces autres que le gazon (comme par exemple massif ornemental, allée gravillonnée, bordures).

Les avantages de Signature® XTRA Stressgard®



Gestion des maladies



Gestion du risque de résistance



Gestion du stress thermique



Santé des plantes



Couleur et densité constantes du gazon



Satisfaction et qualité

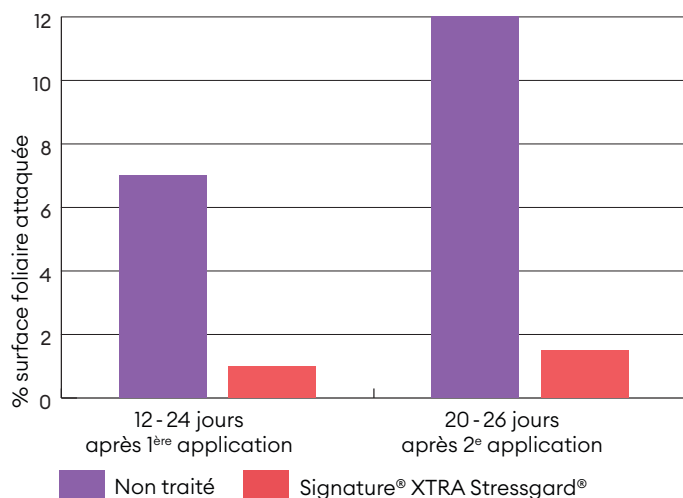
Une efficacité prouvée

Taux d'infestation sur Fusariose froide

Efficacité traitement préventif

(*Microdochium nivale*)

Moyenne sur 7 essais

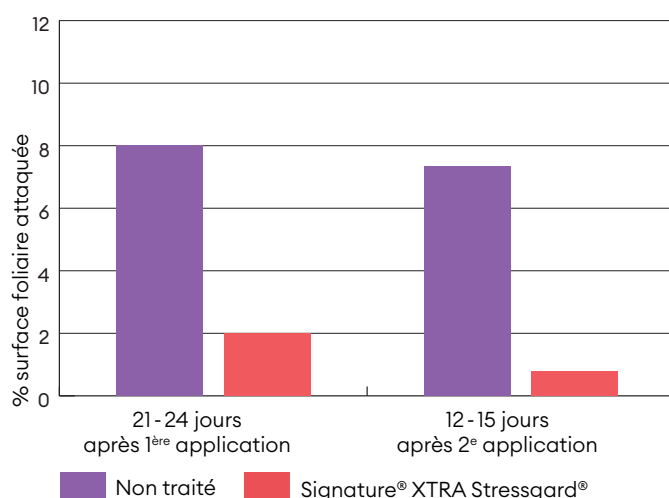


Taux d'infestation sur Anthracnose

Efficacité traitement préventif

(*Colletotrichum graminicola*)

Moyenne sur 4 essais



En automne, le gazon est soumis à de nombreuses agressions qui sont propices au développement de la fusariose froide. En optimisant la santé des plantes, il est prouvé que **Signature® XTRA Stressgard®** augmente la quantité de chlorophylle, améliorant les taux de production des plantes en stimulant la photosynthèse.

Le produit aide aussi à contrer les stress environnementaux saisonniers, causés par une faible intensité lumineuse et de faibles potentiels de croissance et de récupération.

L'anthracnose survient le plus souvent au milieu de l'été dans des conditions chaudes, ou bien de l'automne ou du printemps, dans des conditions plus fraîches et humides.

Signature® XTRA Stressgard® peut être appliqué comme traitement préventif et curatif de l'anthracnose, offrant une très bonne efficacité. La qualité et la jouabilité du gazon sont améliorées en protégeant celui-ci contre un stress estival préjudiciable, tel que le rayonnement ultraviolet, le stress thermique et la sécheresse.

Maladies	Description	Périodes et facteurs favorables à la maladie
 Fusariose froide (<i>Microdochium nivale</i>)	Taches circulaires (2-60 cm) de couleur bleu gris évoluant sur le rosé, puis brun rouge. Peut se développer sous la neige. Le centre peut reverdir. Un anneau brunâtre ceinture la tache.	Automne, hiver, printemps : • zones humides • excès d'azote ammoniacal (NH₄) et d'azote organique en général • agrostides, pâturins • sol et eau d'arrosage alcalins
 Rhizoctoniose	Taches circulaires brunes (5 cm à 2 m) entourées d'un anneau plus foncé (halo de fumée) vert violacé. Les feuilles ont les bords ondulés comme passés à la flamme.	Été, automne : • température et humidité élevées • air stagnant entre les arbres et arbustes • feutrage • trop d'azote • agrostides, pâturins, ray-grass
 Anthracnose (<i>Colletotrichum graminicola</i>)	Pâturin annuel : coloration jaune canari des plantes avec des feuilles virant au rouge orange. Agrostide : taches très irrégulières (5 à 50 cm), le gazon devenant blanchâtre (forte ressemblance au Pythium). Parfois, formation d'avercules (fructifications) foncées garnies d'épines à la base des plantes.	Été, automne : • sol compacté, pauvre, piétiné • eau stagnante • feutre • pâturin annuel, agrostis

Dose(s) et usage(s) recommandé(s)

Dose homologuée : 20 kg/ha.

Nombre maximal de traitements : 4 applications / an.

Il convient également de respecter au minimum un intervalle de :

- 14 jours entre la 1^{re} et la 2^e application, ainsi qu'entre la 3^e et la 4^e application

- 90 jours entre la 2^e et la 3^e application.

Dose Signature® XTRA Stressgard®	Quantité d'eau recommandée	Surface à traiter
20 kg	200 à 600 L	10 000 m ² (1 ha)
2 kg	20 à 60 L	1 000 m ²

Équipements de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :					Protection du travailleur
	Mélange / Chargement	Application avec :			Nettoyage	
		Pulvérisateur à dos ou une lance	Pulvérisateur à rampe			
			Tracteur sans cabine	Tracteur avec cabine		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	A usage unique	A usage unique*	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel		✓	✓	EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1						
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6 certifiée EN14605+A1 : 2009	OU Type 5 ou 6	Type 5 ou 6			OU Type 5 ou 6	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 : 2002 (CE, sigle 3)	✓					
BOTTES certifiées EN13 832-3 : 2006		✓				

* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer le traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. Le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

La formulation spécifique Stressgard® du produit est sous forme de granulés dispersibles (WG) et sa mise en solution nécessite une certaine vigilance afin qu'elle soit la plus homogène possible.

Pour préparer la bouillie le jour du traitement :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Dissoudre les granulés dans le réservoir de pré-mélange si possible ou mélanger en plusieurs fois le produit dans un seau d'eau afin de bien l'homogénéiser.
- Verser le mélange dans la cuve avec le système d'agitation déjà en marche pour obtenir une bonne mise en suspension.
- Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation et ce durant tout le traitement.

Conditions du milieu

Si l'herbe doit être coupée, appliquer Signature® XTRA Stressgard® préférentiellement après la tonte. Si l'application doit se faire avant la tonte, respecter un délai de 48 h entre l'application et la tonte. Traiter en absence de rosée. Ne pas appliquer en conditions de sécheresse ou de gelée. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer sur plus de 10 % de la surface. Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

Mélanges et compatibilités

Signature XTRA® Stressgard® ne doit pas être mélangé avec des produits contenant du Cuivre. Le mélange avec d'autres produits n'est pas recommandé et reste sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Conditions de traitement

Pour assurer l'efficacité optimale du produit, Signature® XTRA Stressgard® s'applique en dilution avec un volume d'eau claire compris entre 220 à 600 L/ha (soit 2.2 à 6 litres pour 100 m²). Pour répartir le produit de manière uniforme sur la surface à traiter, utilisez de préférence une rampe plutôt qu'une lance. L'application par pulvérisation peut se faire avec un appareil à dos ou une lance ou via un véhicule tracté à rampe.

Signature® XTRA Stressgard® contient un pigment vert/bleuté qui permet de visualiser la zone traitée et l'orientation des jets de buse. Nul besoin d'ajouter de colorant. Cette teinte s'estompe 24 à 48 h après le traitement.

Époques, stades d'applications

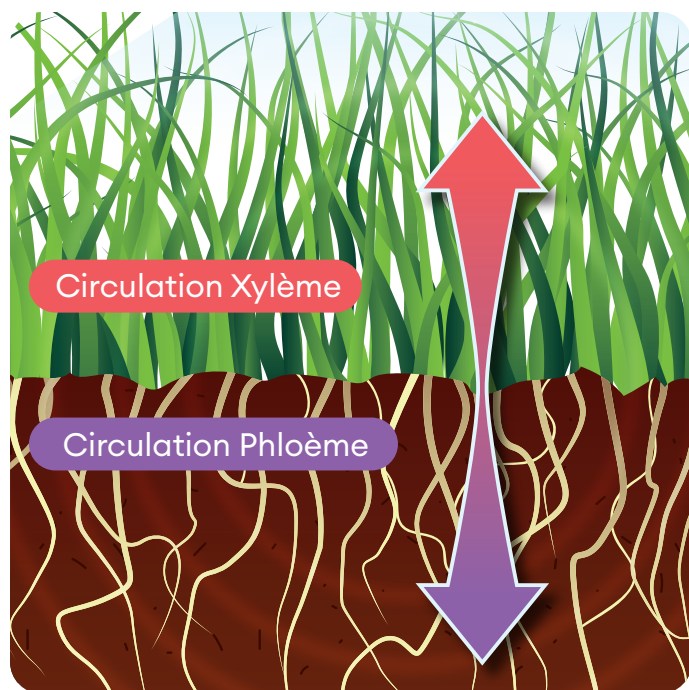
Signature® XTRA Stressgard® peut s'utiliser toute l'année, sur gazons en repos végétatif ou en croissance active. Le produit possède une activité préventive et curative, mais afin d'obtenir l'efficacité optimale de Signature® XTRA Stressgard®, il est nécessaire de positionner l'application le plus précocement possible (préventif ou dès l'apparition visuelle des premiers symptômes de la maladie).

Une combinaison unique de technologie



Une action systémique complète grâce au Fosetyl Aluminium

De nombreux produits disponibles sur le marché se revendiquent comme systémiques, mais ils se déplacent uniquement vers le haut des plantes (Xylème). **Signature® XTRA Stressgard®** garantit une action systémique ascendante et descendante dans la plante. Ces propriétés entièrement systémiques assurent à la fois la protection des parties traitées de la plante et, grâce au mouvement vers le bas, la protection des racines.



Une formule à la pointe
de la technologie

La technologie spécifique Stressgard®

Des études ont montré que les programmes intégrant la technologie de formulation Stressgard® réussissaient à augmenter le niveau de chlorophylle, améliorer la photosynthèse, et renforcer la vigueur des plantes et la robustesse de leurs racines, tout en les protégeant des rayons UVA et UVB nocifs.

Tous ces avantages améliorent la santé de la plante, et permettent au gazon de mieux résister aux agents pathogènes.



Gestes responsables et professionnels

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► **N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.**



► **Protégez votre santé et celle de votre entourage.**



► **Surveillez les conditions météorologiques.**



► **Protégez les points d'eau.**



► **Protégez les pollinisateurs.**



► **Préservez la faune sauvage.**



D'INFOS SUR WWW.UIPP.ORG/PHYTOPRATIQUE

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.



Précautions et bonnes pratiques

Pour le stockage

- Ne pas stocker le produit dans un local où la température peut dépasser 40°C.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson, y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Pour l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Pendant l'utilisation, ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.
- Ne pas avaler. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve.
- Après pulvérisation et avant de prendre les repas, retirer les vêtements de travail et se laver les parties du corps exposées.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Éliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve et les eaux de rinçage dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée, après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage ou gérer les effluents phytosanitaires dans un système reconnu par le MEEDDAT (Phytobac® N° PT 06010).

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.



ATTENTION

Signature® XTRA Stressgard®
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.